



Point de vue de personnes âgées sur la future résidence communautaire des ss.cc.j.m.

Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

Synthèse de l'entrevue collective du 18 janvier 2019

Réalisation de l'entrevue et de la synthèse

Danielle Forest, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

Avec la collaboration de Martine Fordin et de Lise St-Germain du CRSA

Prise de notes et collaboration au questionnaire d'entrevue

Marie-Josée Ouimet, chargée de projet, Groupe d'aménagement en logement populaire (GALOP)

Données statistiques

Louise Lemire, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Josée Payette, technicienne en recherche psychosociale, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Pour citer ce document

Danielle Forest avec la collaboration de Martine Fordin et de Lise St-Germain. (2018). Point de vue des personnes âgées sur la future résidence communautaire des ss.cc.j.m. Rapport de résultats déposé à l'équipe régionale Québec-Acadie de la Congrégation des Sœurs de Saints- Cœurs de Jésus et de Marie. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Remerciements

Le CRSA tient à remercier

- Hectorine Boudreau, responsable de la région Québec-Acadie, et la Congrégation des Sœurs de Saints Cœurs de Jésus et de Marie pour avoir confié ce mandat au Centre de recherche sociale appliquée et pour l'ouverture à ce que les résultats de cette entrevue soient utilisés par le CRSA;
- Les personnes âgées qui ont participé à l'entrevue;
- Marie-Josée Ouimet du GALOP pour sa contribution à l'élaboration du questionnaire, à la prise de notes, à la réalisation d'un compte-rendu préliminaire déposé au comité de direction du projet;
- Louise Beaudry de l'AQDR Brandon et Denise Robitaille pour leur participation au recrutement de personnes âgées.



Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) est un organisme à but non lucratif qui se consacre à l'analyse des pratiques sociales et à l'étude des problèmes sociaux contemporains, en réponse aux besoins, aux enjeux et aux préoccupations des organisations, des communautés et des personnes concernées. Que ce soit par la recherche, l'évaluation, l'accompagnement de processus, la formation ou le transfert de connaissances, son approche se veut collaborative et participative et les organisations avec lesquelles il collabore sont des partenaires à part entière. (Une description plus complète de l'organisme figure à la fin de ce document.)

Table des matières

Introduction	1
Mise en contexte	1
Balises méthodologiques	1
Échantillon et profil des personnes rejointes	2
Résultats de l'entrevue	3
Des principes généraux : un idéal d'autonomie, de qualité de vie et de participation	3
<ul style="list-style-type: none">• Autonomie et transition• Sécurité et bon voisinage• Accueil et intégration• Demeurer des personnes actives individuellement et socialement• Organisation des activités• Implication dans les décisions et la structure de gestion• Participation à des tâches	
Une habitation adéquate dans un environnement de qualité	7
<ul style="list-style-type: none">• Aménagement de l'espace privé• Studio• Luminosité naturelle et accès à l'extérieur• Matériaux et équipements• Espaces communs intérieurs et extérieurs• Préoccupations environnementales• Mixité et proximité de la rivière• Coût des loyers et des services	
Des services adaptés aux réalités multiples des personnes âgées	11
<ul style="list-style-type: none">• Soins de longue durée• Services de santé ponctuels ou de convalescence• Service de repas• Autres services liés à l'alimentation• Achat de services généraux• Co-voiturage et parc automobile commun	
Conclusion	13
Tableau synthèse	14
Données générales sur la population Lanaudoise âgée de 65 ans et plus	15
Annexes	20
<ul style="list-style-type: none">• Annexe 1 : Grille d'entrevue• Annexe 2 : Compilation des informations concernant les personnes présentes à l'entrevue• Annexe 3 : Description de Centre de recherche sociale appliquée	

Introduction

MISE EN CONTEXTE

La Congrégation des Sœurs de Saints Cœurs de Jésus et de Marie (ss.cc.j.m.) et les Moniales Bénédictines de Joliette souhaitent se relocaliser à l'automne 2021. L'état du vieillissement de leurs membres et leur enracinement dans la communauté les ont amenées à choisir de réaliser une résidence communautaire pour personnes âgées à l'intérieur de laquelle vivront des religieuses et des personnes laïques.

Dans le cadre des démarches relatives à ce projet, il a été souhaité de rencontrer des personnes âgées afin de recueillir leurs points de vue sur un certain nombre d'éléments relatifs à cette future résidence, par le biais d'une entrevue exploratoire visant à éclairer les choix à faire. Le Centre de recherche sociale appliquée a offert sa collaboration pour réaliser l'entrevue, analyser les résultats et rédiger une synthèse. La Congrégation a aussi accepté que le CRSA puisse utiliser les données qualitatives dans le cadre d'autres recherches portant sur la réalité des personnes âgées.

BALISES MÉTHODOLOGIQUES

La collecte d'informations a été réalisée lors d'une entrevue collective d'une durée de 1 heure 55 minutes.

La méthode par groupe de discussion a donc été privilégiée. Cette méthode consiste à réunir un petit nombre de personnes, généralement une dizaine, « qui sont recrutées selon des critères de recherche établis et qui discutent ouvertement de différents sujets en suivant les consignes d'un ou une animatrice. Il s'agit principalement d'une méthode qualitative appliquée à des fins exploratoires ». Cette méthode s'avère adéquate pour cerner les représentations, les expériences et les besoins des personnes participantes. Dans ce cas-ci, il s'agit d'identifier des attentes et des représentations relatives à une résidence de type communautaire. La méthode de groupe permet de faire émerger des pistes de solution plus adaptées aux besoins des personnes concernées. (Birch et et Pétry, 2011 : 106).¹

Le questionnaire a été élaboré en fonction des éléments pouvant être utiles à la réalisation de la résidence communautaire. Les thèmes suivants ont été retenus : les attentes générales, la vision quant aux espaces personnels et communs, l'aménagement extérieur, les services, les coûts, la cohabitation, la participation à la vie communautaire et à la gestion (voir annexe 1 : Grille d'entrevue).

Les personnes présentes ont consenti verbalement à ce que l'entretien soit enregistré et que les données soient utilisées par le CRSA, lors de recherches subséquentes. L'entrevue a donc été enregistrée, puis transcrite afin de favoriser une analyse des résultats la plus proche possible des points de vue des personnes interrogées et de recueillir des citations rendant plus vivantes leurs attentes. Les informations et les citations colligées ont été codifiées par thèmes pour être ensuite analysées.

¹ Lisa Birch et François Pétry. 2011. L'utilisation des groupes de discussion dans l'élaboration des politiques de santé. *Recherches qualitatives*, vol. 29(3), 2011, p. 106.

ÉCHANTILLON et PROFIL DES PERSONNES REJOINTES

Le choix de l'échantillon est de type intentionnel, c'est-à-dire défini en fonction de la pertinence des personnes choisies pour collecter l'information recherchée. Ce type d'échantillon ne vise pas la généralisation, mais plutôt le traitement en profondeur d'un sujet à partir d'un échantillon restreint et ciblé. On recherche donc ici la diversité des points de vue plutôt que l'étendue (population large).

Les critères ayant guidé la sélection des personnes sont les suivants :

- Âgées de 55 ans et plus
- Vivant dans la région de Lanaudière en milieu rural et urbain
- Vivant seul ou en couple
- Ayant un revenu faible ou modeste (sans référence précise)

L'échantillon a été constitué sur une base volontaire de personnes rejointes à partir de contacts individuels. Quelques personnes (5) intervenant auprès de groupes de personnes âgées de la région de Lanaudière ont été contactées par le CRSA afin de constituer un groupe diversifié de 10 à 12 personnes. 11 personnes ont accepté de participer à l'entrevue. L'entretien a réuni 9 personnes : 6 femmes et 3 hommes, âgés de 56 à 85 ans. Deux personnes (des femmes vivant seules) se sont désistées avant la rencontre.

	Vivant seul	En couple
Nombre de femmes	3	3
Nombre d'hommes	1	2
Nombre de couples		2

Les personnes présentes ont complété un formulaire relatif à leur situation. Les données compilées figurent à l'annexe 2.

Limites relatives à l'échantillon

Il ne s'agissait pas ici de faire une recherche ayant une portée généralisable, mais plutôt une entrevue exploratoire pour éclairer certaines orientations du projet. L'échantillon ciblé (personnes de 55 ans et plus vivant dans Lanaudière, seuls ou en couple, à faible ou modeste revenu) a permis d'aller davantage en profondeur sur quelques questions.

La taille de l'échantillon ne permet pas de préciser les tendances de résultats en fonction de groupes sociaux et de conditions sociales différentes.

Cependant, les propos des personnes témoignent de leurs intérêts et de leurs préoccupations quant au fait de vivre dans un type de logement communautaire. Nous pouvons aussi noter que ces préoccupations rejoignent les résultats d'autres études menées sur le sujet.

Résultats de l'entrevue

Tous les points de vue énoncés ont été pris en compte et formulés dans le présent document sous forme de synthèse et regroupés par thèmes.

Bien que rassemblés par thèmes, les propos des personnes interrogées convergent vers un point central qui consiste à **bien vieillir dans un milieu de vie agréable, respectueux, sécuritaire et communautaire**. Les réflexions sont donc reliées les unes aux autres et forment un tout cohérent quant aux attentes de ces personnes vis-à-vis d'une résidence communautaire où ces personnes pourraient éventuellement habiter.

La présentation des résultats comporte trois parties :

- Des principes généraux : un idéal d'autonomie, de qualité de vie et de participation
- Une habitation adéquate dans un environnement de qualité
- Des services adaptés aux réalités multiples des personnes âgées

DES PRINCIPES GÉNÉRAUX : un idéal d'autonomie, de qualité de vie et de participation

Autonomie et transition

La préservation de l'autonomie est une priorité pour les personnes interrogées. Toutefois, étant donné l'anticipation de la dégradation des conditions physiques et cognitives liées au vieillissement, ces personnes considèrent la résidence communautaire comme une transition vers, un jour, des limitations plus sévères. Elles sont conscientes que l'évolution de leur situation, singulière pour chacune d'entre elles, nécessitera des ajustements et du soutien de diverses natures. Dans ce contexte, elles trouvent fort intéressante la possibilité de demeurer dans une même résidence jusqu'à la fin de vie.

Le plus important, c'est de garder notre autonomie, le plus longtemps possible, jusqu'à la fin, mais aussi d'avoir du soutien. (Une femme)

Une transition. On a un grand terrain, des fleurs, une grande maison. Je ne veux pas me retrouver dans un petit appartement où je n'aurais rien à faire. Je trouve que ça fait partie de l'autonomie. Je ne veux pas que la transition se fasse dans une chambre avec juste un lit. (Une femme)

De manière générale, c'est la possibilité d'avoir une transition qui va jusqu'à la fin de nos jours... de rester au même endroit avec la perte d'autonomie. (Un homme)

Sécurité et bon voisinage

La sécurité est un des éléments très importants pour le maintien de leur qualité de vie. Les gens se projettent dans une résidence où il fera bon vivre en toute quiétude. Ils se sont informés de la mise aux normes de l'édifice sur le plan de la sécurité et de l'accessibilité (accès sécurisé et éclairage extérieur, rampe d'accès, ascenseur, barres de soutien dans les salles de bain, etc.). Le lieu devrait être équipé d'un système de sécurité efficace et facile, sans code et mot de passe compliqué.

Je vois cette place-là comme un petit village où on a des services à petits niveaux. (Une femme)

Un endroit agréable à vivre, mais pas trop grand. (Une femme)

Avoir de la sécurité, c'est ça qui est important. (Une femme)

... (avoir) un service de surveillance pour éviter qu'une personne tombe ou décède seule dans son logement. (Une femme)

Accueil et intégration

Les personnes interrogées ont mentionné que le passage d'une résidence privée (logement ou maison) à une résidence collective (communautaire ou privée) peut être l'objet d'un choix ou d'une obligation liée à sa condition actuelle ou à la perspective de modifications des capacités physiques ou autres. La décision de faire ce changement est une question sensible et peut créer des inquiétudes quant à la situation à venir au plan social, culturel et matériel.

Le groupe constate que l'espace occupé individuellement sera moins grand et l'espace commun partagé avec des personnes inconnues. Le réseau social sera différent en nombre et en diversité. Les règles de vie seront définies par le collectif. D'autres éléments ajoutés à ceux-ci peuvent être source d'inconfort d'où la pertinence d'en tenir compte et de porter une attention particulière à la période et aux mécanismes d'accueil et d'intégration des personnes âgées au sein de la résidence.

Je vois plein de monde qui déménage à Joliette et c'est un déracinement... avoir une façon, un accueil pour permettre aux gens de s'intégrer dans un nouveau milieu. Quand on a vécu sur une ferme avec des voisins à 3 km et qu'on arrive dans un corridor avec des portes alignées, des choses comme ça. Les gens qui sont déplacés de gré ou de force, parce même s'ils sont consentants, ce n'est pas toujours évident de se retrouver avec des voisins bord en bord de la porte. (Une femme)

C'est un nouvel apprentissage. Ça fait beaucoup de monde à rencontrer pour la première fois. (Un homme)

Demeurer des personnes actives individuellement et socialement

Afin de conserver le plus longtemps possible leur autonomie physique et intellectuelle, ces personnes âgées désirent demeurer actives en faisant de l'activité physique, en participant à des activités intérieures et extérieures, en contribuant à la vie et à la gestion de la résidence.

Pouvoir participer aussi. (Une femme)

Moi, je serais intéressé à un jardin communautaire. (Un homme)

Se sentir entourée, être active, rendre service, aider. Avoir un lieu de rassemblement, de prière, faire communauté. (Une femme)

Moi, j'ai l'intention de rester active... Il y a juste la rivière derrière. Les gens pourraient avoir envie d'aller patiner. Est-ce qu'il y aura un espace où les gens pourront mettre leur vélo électrique ou autre chose ? Pour permettre à ces gens-là de sortir. Ce n'est pas parce que tu t'en vas dans un centre avec une chambre, un lit et une petite table que tu ne fais plus rien. (Une femme)

Le questionnement relatif aux espaces communs à l'intérieur et à l'extérieur a créé de l'engouement dans le groupe et a provoqué un grand nombre de commentaires autour des activités pouvant être mises en place tant sur le plan des loisirs intérieurs et extérieurs que sur le plan des connaissances. Les activités permettent de préserver l'autonomie, d'avoir du plaisir en faisant quelque chose que l'on aime, de développer des liens et de consolider son réseau au sein de la résidence.

Ça prend une salle de loisirs. Dans mon cas une table de pool, pour d'autres du bingo... Ça prend des loisirs extérieurs aussi. Des balançoires parce qu'à cet âge-là, on ne courra plus. (Un homme)

Une bibliothèque, une chapelle, un lieu de rassemblement, de jeux de société, une pièce de tricot et de courte pointe, une salle avec des chaises berçantes. (Tous)

Une salle communautaire pour les loisirs et une salle d'exercice. (Une femme et un homme)

Moi, j'ai toujours rêvé d'apprendre à jouer aux échecs. (Un homme)

Ça prendrait aussi un petit atelier pour faire des projets communs, des boîtes pour le jardin par exemple, et aussi pour se désennuyer. (Une femme)

Avoir une chorale. (Une femme)

On ne peut pas tout imaginer, mais s'il y a des cours de tricot ou autres les gens vont y aller. (Un homme)

Des informations de santé, sur l'alimentation. On pourrait échanger là-dessus. (Un homme)

Des conférences sur différents sujets. Une notaire sur l'aspect juridique, sur le testament, sur les oiseaux, sur comment « dealer » avec nos enfants. Comment ne pas se faire avoir par nos enfants, par des gens qu'on aime... que faire en cas de décès. Ce genre de conférences d'intérêt général. (Une femme)

Avoir de l'animation culturelle, des choses comme ça. (Une femme)

Organisation des activités

Les personnes présentes suggèrent des conditions de réussite à la participation c'est-à-dire d'impliquer le plus grand nombre de résidentes et de résidents dans l'organisation et la réalisation des activités, et ce, en fonction de leurs intérêts, de leurs habiletés et de leur capacité physique. La contribution d'organismes ou de personnes du milieu peut aussi être une avenue intéressante. Il leur apparaît essentiel de prévoir l'embauche d'une personne à la coordination des activités afin de voir à la planification de celles-ci, mais aussi pour susciter la participation de toutes et tous.

Connaître les capacités de chacun avant, puis après on voit ce qu'on peut trouver à travers de ça. Par exemple, monsieur peut être bon en ébénisterie. (Une femme)

C'est la contribution de chacun. (Une femme)

Partir des p'tits comités qui vont intéresser les gens. Pas une personne toute seule qui va partir quelque chose qui ne donnera rien. (Une femme)

Si la dame peut montrer à tricoter, moi je veux vous faire bouger. (Une femme)

Aussi profiter des organisations qu'il y a autour de nous autres : AQDR, ACEF, AFEAS. Il y a beaucoup d'organismes qu'on pourrait utiliser. (Une femme)

On connaît des gens qui font de la musique... des jeunes du CÉGEP. On peut les inviter à participer. (Une femme)

On pourrait avoir un tableau des demandes pour jumeler des joueurs d'échecs. (Une femme)

Ça prend quelqu'un pour coordonner. (Une femme)

À la grandeur d'une maison comme ça, ça prend quelqu'un qui va un peu organiser ça. Pas se faire organiser, mais quelqu'un qui dit : « c'est telle journée qu'on se rencontre pour faire le tricot ». Faut qu'il y ait une animation... qui fait un petit tableau (Une femme)

Une animatrice communautaire. (Une femme)

Implication dans les décisions et la structure de gestion

Les personnes ont été unanimes à souhaiter être représentées par des pairs au sein du conseil d'administration (C.A.). Elles considèrent que les membres du C.A. devront partager les valeurs du projet et posséder une bonne compréhension de la réalité des personnes âgées à faible et modeste revenu. Elles suggèrent que les résidentes et les résidents siégeant au C.A. reçoivent la formation adéquate à leur participation, s'ils en ont besoin. Elles mentionnent aussi l'importance que des rapports égalitaires soient instaurés au sein du C.A. afin que le pouvoir soit partagé, quel que soit le statut de ces administratrices et administrateurs.

Il leur importe aussi de s'assurer que les autres personnes qui habitent la résidence puissent être informées et donner leur opinion en regard des sujets qui les concernent. En ce sens, la réalisation de deux ou trois rencontres des résidentes et des résidents, au cours d'une année, serait souhaitable.

De plus, les gens sont soucieux de la continuité des orientations à l'origine du projet. En ce sens, la participation de religieuses au sein du conseil d'administration leur semble primordiale.

Il faut qu'il y en ait... (au C.A.) (Tous)

Il faut que les autres personnes qui vont être au C.A. soient faciles à comprendre. Des fois, nous les usagers, on se fait charrier parce qu'eux autres ils connaissaient ça. Les gens disent ah oui, ah oui, parce qu'ils ne comprennent pas. C'est important d'y penser. Que le C.A. (soit composé) des gens qui ont une compréhension de la pauvreté, de ce qu'on vit, du projet commun qu'on a ensemble. Ce n'est pas parce qu'ils sont « connaisseurs » qu'ils ont plus part aux décisions. (Une femme)

50-50 : 50 des résidents et l'autre 50 par des gens de l'extérieur. (Un homme)

Une fois que les orientations seront données, il faut des gens qui vont maintenir ces orientations. Il ne faut pas que les intérêts personnels arrivent dans tous les sens. Parce qu'on va se retrouver mêler un moment donné. C'est important que ceux qui ont pensé le projet aient un contrôle sur le projet. C'est aussi important que tout le monde puisse donner son opinion. Le souffle du projet dans le temps, je pense qu'il faut garder ça. (Un homme)

Il faut aussi qu'il y ait des religieuses (sur le C.A.). Il faut qu'il y ait des personnes qui vont porter l'ensemble, le global de tout le projet. Comme résident, on a des intérêts particuliers, mais de mélanger avec des personnes qui portent le projet que ce soit des gens du public, du GALOP ou d'autres... Mais aussi des rencontres publiques 2-3 fois par année pour voir les choses à améliorer, avoir des boîtes de suggestions (Une femme)

... faire les réunions publiques aux résidents. (Un homme)

Participation à des tâches

Les orientations de cette future résidence prévoient que toutes et tous contribuent à des tâches. Les personnes interrogées partagent ce point de vue, car cela peut contribuer à la préservation de l'autonomie et à la réduction des coûts relatifs à l'hébergement et aux autres services. Toutefois, le respect de la condition physique et cognitive de chaque personne doit être pris en compte lors de l'élaboration des exigences (par exemple, le nombre d'heures/an) et des types de tâches à effectuer. Au respect des capacités s'ajoute l'ouverture à ce que la contribution des personnes diminue ou puisse être modifiée en fonction des changements de conditions de santé et de mobilité.

Il faut que la personne soit à l'aise de le faire. (Un homme)

J'avais même pensé aller visiter une autre personne. Faire de l'écoute. Aux soins palliatifs, tu peux offrir de l'aide. (Une femme)

Ça permet de diminuer les coûts et de s'occuper parce qu'un moment donné, on ne sait plus quoi faire. (Un homme)

Évidemment, c'est relatif à l'état de santé, mais il faut accepter que ça puisse changer avec le temps. (Un homme)

S'impliquer plus ou s'impliquer moins quand on est moins capable de s'impliquer. (Un homme)

Lors d'une visite dans une autre résidence, il a été question de donner un coup de main la cuisine comme type de tâches à faire. Cette possibilité a suscité un certain intérêt.

Éplucher des patates, couper des carottes. Ça fait partie de l'être humain de se faire à manger, de toucher à la nourriture. (Une femme)

Ce serait peut-être intéressant d'avoir la possibilité de faire de la popote ensemble des marinades, des confitures. Surtout si on a un jardin, on peut faire du ketchup et avoir la possibilité de conserver, de transformer ces aliments-là. (Une femme)

C'est juste le fun ! On participe tous ensemble, puis c'est le fun. (Un homme)

S'il fallait résumer en une phrase les attentes des personnes rencontrées concernant le logement idéal dans la future résidence communautaire, on pourrait lire ceci : **Un grand logement, lumineux, bien aménagé et équipé, pratique, facile d'entretien, intime et dont le coût peut être ajusté aux revenus.**

Par ailleurs, ces personnes ont toutes insisté sur le fait que le passage d'une résidence privée à une résidence communautaire nécessite une adaptation. On ne peut reproduire ce que nous avons en propre. Selon elles, les possibilités qu'offrira la résidence en termes de soins, des services et d'environnement physique valent bien certains ajustements personnels.

Aménagement de l'espace privé

Les personnes présentes ont suggéré que l'organisation des logements soit confortable et offre suffisamment d'espace pour se déplacer, recevoir la famille et vivre à deux malgré les niveaux différents de besoins et d'états de santé. De grandes pièces faciliteraient une double vocation : repos et coin lecture dans la chambre, télévision et ordinateur au salon, etc. Prévoir des espaces adéquats pour le rangement est aussi une préoccupation partagée.

De plus, on note la pertinence d'un mécanisme faisant preuve de souplesse permettant à une personne ou à couple de déménager dans un logement plus petit, si sa situation le nécessite.

Je suis toute seule dans ma grande maison. Me sentir bien étroite, je trouverais peut-être ça dur. Mais je suis assez malléable. (Une femme)

La tendance aujourd'hui des appartements neufs, c'est de faire des grands salons et des grandes cuisines. Je pense qu'en vieillissant, on a plutôt besoin de grandes chambres, si on est malade. À notre âge, c'est mieux une grande chambre aérée qu'un grand salon. Il faudrait une plus petite cuisine et une grande chambre, même si c'est à l'encontre du design actuel. (Un homme)

Une grande chambre avec un petit salon pour recevoir notre famille, des amis. (Une femme)

Ça prend un appartement pas trop grand, mais vivable quand même. (Un homme)

Un grand 3½. (Un homme)

Un coin avec nos ordinateurs avec une place où nos petits-enfants peuvent venir coucher. Un coin transformable. Il pourrait y avoir un choix de 3½ ou 4½. (Une femme)

Un 3½ bien aménagé avec un coin pour l'ordinateur, c'est souvent mieux que des 4½. (Une femme)

Des 3½ ou des 4½ pour ceux qui préfèrent. Y'en a qui font chambre à part, ça prend 2 chambres. (Un homme)

Avoir du rangement, c'est important. Je suis « ramasseur ». Je ne voudrais pas me débarrasser de toutes mes choses. (Un homme)

Peut-être quand je ne serai plus capable de rester dans un 4½, j'irai dans un 3½. (Une femme)

Studio

Vivre dans un studio n'est pas un choix majoritaire dans le groupe. Toutefois, il peut convenir à certaines personnes pour des raisons financières. On suggère alors de prévoir du rangement et un espace plus intime pour la partie chambre, un demi-mur entre la chambre et la salle à manger, par exemple.

J'habite dans un studio. Une chambre fermée je n'haïrais pas ça, mais ce serait plus cher si je restais dans un 3 ½ que dans un studio... Dans mon studio, je n'ai pas beaucoup de rangement... Il faut qu'il y ait assez d'espace pour les personnes qui ont des marchettes. (Une femme)

Il faudrait qu'il soit à demi fermé (le studio)... une petite division pour le lit, un demi-mur qui divise de la cuisinette. (Une femme)

C'est mieux d'avoir une chambre fermée. Si tu es malade, tu as toujours l'impression de toujours vivre dans une chambre. Personnellement, j'aurais de la difficulté à vivre dans un studio. (Un homme)

Dans un couple, avoir une chambre fermée est apprécié. On peut avoir envie de lire ou de se reposer. Avoir son petit coin à soi, c'est le fun. Dans un couple, si tu as envie de dormir plus tard ou de lire... On ne veut pas toujours être dans la même pièce. Même si on est un couple, on ne fait pas toujours les mêmes activités en même temps. On n'a pas nécessairement les mêmes horaires. Si un matin tu as envie de te reposer plus, tu as une chambre pour le faire. (Une femme)

Luminosité naturelle et accès à l'extérieur

Les grandes fenêtres qui laissent entrer la lumière font l'unanimité et la présence de balcons pouvant accueillir une petite table et des chaises réjouirait une majorité de personnes. Ces derniers favorisent l'équilibre entre intimité et vie communautaire. Ils donnent accès à l'extérieur tout en préservant un coin tranquille.

Des grandes fenêtres pour faire pousser des fleurs sur le bord du châssis. C'est bon pour le moral. (Une femme)

Un accès à l'extérieur que ce soit un balcon ou une petite véranda. Parce que si pour sortir, il faut mettre les bottes, puis que tu barres ta porte. Mais un p'tit coin. Le balcon peut être une alternative. (Une femme)

Des balcons, qu'y en ait ou pas, ça ne me dérange pas. Mais des grandes fenêtres pour que le soleil puisse rentrer dans le jour. Je serais intéressé à ça... Une porte patio, je n'haïrais pas ça (Un homme)

Un balcon suffisamment grand pour mettre 2 chaises et une petite table pour prendre un café, lire le journal. (Une femme)

La cour, c'est souvent pour ceux qui habitent au premier. Même si le balcon n'est pas très grand, ça nous permet d'être tranquilles et d'avoir de l'intimité. Si on est malade ou en convalescence, on ne peut pas sortir. Le balcon, ça nous permet de sortir, de « luncher » dehors, de vivre le printemps un peu mieux. (Une femme)

Matériaux et équipements

Le respect des autres est une préoccupation commune. Les matériaux ne devraient pas faire les frais d'économies. Les gens recherchent la qualité favorisant la durabilité et la facilité d'entretien, mais surtout des matériaux et des équipements qui facilitent le bon voisinage et qui prennent en compte la condition physique liée au vieillissement. Ils suggèrent donc :

- Une salle de bain avec douche plutôt qu'un bain même si le bain est important pour le confort
- Des revêtements de plancher faciles d'entretien
- Des appartements bien isolés
- La possibilité d'avoir des appartements semi-meublés afin d'éviter les désagréments de déménagement de gros appareils.
- L'habillage des fenêtres déjà en place.

Il pourrait être intéressant d'avoir l'option laveuse-sécheuse dans certains logements et pour d'autres, d'avoir accès à une buanderie communautaire, à des sèche-linges communautaires, des cordes à linge.

On a pensé au revêtement de plancher comme du vinyle ou quelque chose qui est facile d'entretien. Et une douche au lieu d'un bain pour pouvoir entrer facilement ou les deux. On est pu capable de le laver non plus (le bain). (Une femme)

*Peut-être un bain (à l'étage) qu'on pourrait utiliser, si on n'en a pas dans nos appartements. (Une femme)
... que la douche s'ajuste en hauteur. Pas de grandes douches qui prennent du temps à nettoyer. (Un homme)*

Je dirais les deux (un bain et une douche). Encore là, la transition. Tant qu'on est capable de faire notre lavage... peut-être que je vais être capable de laver mon linge encore un bout de temps et j'aimerais ça le faire. Il y a des laveuses-sécheuses qui ne prennent pas beaucoup d'espace. (Une femme)

Quand on va faire notre lavage, dans la salle de lavage, ça donne l'occasion de se rencontrer. Les échanges, c'est important. Sinon, on rentre dans notre appartement et on s'isole. (Une femme)

Dans les constructions d'aujourd'hui habituellement, c'est assez bien isolé avec les murs coupe-feu. (Un homme)

Il faut que ce soit bien isolé pour ne pas déranger les voisins et que les voisins nous dérangent. (Un homme)

Moi, je suis un lève-tôt. Je ne veux pas déranger. Si je réveille le voisin à 5 h du matin, il ne sera peut-être pas de bonne humeur après moi. (Un homme)

Les appareils électroménagers devraient être déjà dans les logements, car ce serait moins compliqué et souvent les vieux électros ne rentrent pas dans les nouvelles constructions. (Une femme)

Il serait peut-être intéressant que les stores et les rideaux soient déjà prévus. (Un homme)

Espaces communs intérieurs et extérieurs

Comme mentionné précédemment, la résidence pourrait disposer de salles et d'équipements permettant des activités diverses : jeux de société, entraînement physique, pratique religieuse, bibliothèque, une grande salle pour des évènements, etc. Il est essentiel de prévoir des salles où l'on peut recevoir la famille et des places de rangement communautaire sécuritaires : vélo, raquettes, ski, etc. Les corridors doivent être larges pour faciliter les déplacements (marchette, déambulateur...) et munis de signes distinctifs (couleur, par exemple) afin de s'y retrouver facilement et de mettre de la gaité.

Si les gens ont une grande galerie, ils peuvent marcher sans être vraiment à l'extérieur. Avoir une place où tu peux marcher, faire de l'exercice à l'abri de la pluie. Faire de l'exercice, pour moi c'est important. (Une femme)

Des corridors sécuritaires, pas toutes des portes pareilles. Qu'on se reconnaisse, que ce soit joyeux. Des corridors assez larges pour que deux marchettes se rencontrent. Des portes de couleurs différentes par étage... pas trop compliquées (les serrures), pas de mots de passe. (Une femme)

Ce serait bien d'avoir une place pour le vélo, les raquettes, les skis pour les personnes, dans les appartements ou dans un rangement commun. (Une femme)

À l'extérieur, on suggère un endroit aménagé, convivial et sécuritaire avec des balançoires, un jardin surélevé, un lieu de rassemblement comme un cœur de village. Le site est adéquatement éclairé le soir. Les résidentes et résidents ont accès à un stationnement comptant des prises pour voitures électriques ou des chauffe-moteurs.

Dans l'aménagement du terrain, j'aimerais avoir des petits coins, des bancs où tu peux lire tranquille... un cœur de village ou un lieu de rassemblement où il y a des gens qui jouent de la musique, un lieu de rencontre comme la grande salle à l'intérieur et qui est fait en conséquence. On ne rencontre pas quelqu'un par hasard. On sait que si on va là, il va y avoir du monde. (Une femme)

Jardins surélevés, balançoires, pétanque, stationnement avec des prises électriques, lieu de rassemblement, éclairage sécuritaire. (Tous)

C'est l'aménagement qui fait que ces gens-là sont pas trop déracinés. Dans ce sens-là j'entends jardin, par exemple, si tu viens de milieu rural ou d'une petite paroisse. (Une femme)

Un jardin, des fleurs. J'aimerais ça aussi. (Une femme et un homme)

Préoccupations environnementales

Les personnes rencontrées ont partagé quelques éléments concernant la qualité de l'environnement : milieu sans fumée, climatisation, séchage extérieur.

Ça devrait être une bâtisse non-fumeurs, avec peut-être un endroit pour fumer et pas d'air climatisé. (Une femme)

Avec les changements climatiques avec des températures élevées, même si on ouvre les fenêtres, c'est chaud quand même à 32 degrés. C'est difficile de ne pas avoir de la climatisation. (Une femme)

Moi chez nous, j'ai des éventails et je trouve ça parfait. (Un homme)

Je suis très corde à linge, séchoir. On parlait d'avoir un petit balcon. On pourrait mettre un séchoir. Côté environnemental, je ne sais pas s'il y aurait possibilité de voir à ça. Un endroit pour sécher, un bout de bâtisse où on peut étendre des draps, des couvertures, mettre une corde à linge. (Une femme)

Mixité et proximité de la rivière

La composition hétérogène du groupe (religieuses-personnes laïques, femmes-hommes, vivant seul ou en couple, de provenance et de conditions financières diverses, etc.), la proximité d'un centre à la petite enfance et le fait que le soit lieu ouvert sur des activités publiques en bordure de la rivière ne créent aucune inquiétude en autant qu'il y ait un respect mutuel et des règlements établis pour le bon fonctionnement.

Le fait que le lieu soit ouvert au public près de la rivière présente plus d'avantages que d'inconvénients en autant que l'accès soit possible à même la résidence.

Il y a plus d'avantages que d'inconvénients. (Un homme)

Notamment si on a envie de prendre une marche. (Une femme)

En autant qu'on ait accès à la piste cyclable ou de marche, que l'on ait une porte pour avoir accès au bord de la rivière pour aller marcher. (Une femme)

Coût des loyers et des services

Si de pouvoir demeurer dans la résidence jusqu'à la fin de vie a fait consensus dans le groupe, la volonté de vouloir accueillir des personnes âgées à faible revenu a été on ne peut mieux apprécié par le groupe. Par ailleurs, les gens souhaitent que le coût du loyer prévoie les services de base : électricité, téléphone, internet, câblodistribution, etc.

Même si on est à faible revenu, on peut rêver d'une fin de vie meilleure! (Une femme)

Si on se met ensemble et qu'on met des choses en commun est-ce qu'on peut aussi se payer des choses qu'on n'aurait pas pu se payer tout seul ? Me payer un 4 ½, même si je n'en avais pas les moyens avant. (Une femme)

Peut-être que le studio, on le choisit par obligation financière. Je ne sais pas comment va être le projet ici, mais que ce soit adapté au budget de chaque personne ou de chaque couple. À ce moment-là, le choix va être différent. Si on le fait par obligation peut-être qu'on va le prendre le studio, mais il ne répondra peut-être pas à nos besoins. (Une femme)

Je ne sais pas si c'est possible ici, mais il y a des logements subventionnés... Ça veut dire qu'il ne faut pas que ça dépasse 25 % de leur revenu. Le reste est comblé par une subvention du gouvernement. (Une femme)

Le prix de base du loyer devrait comprendre un forfait de base avec électricité, etc. pour que tout le monde ait accès à la même chose. Souvent, les coûts qui s'ajoutent, c'est agaçant. Payer en surplus pour l'entretien de son logement ça va, mais l'entretien des corridors, ça devrait être inclus dans le loyer. (Une femme)

Ça prend un prix de base, chauffage, éclairage et si possible le téléphone, parce qu'il y a des compagnies qui offrent ça. Comme ça il n'y a pas de frais qui t'arrivent en surplus. (Un homme)

DES SERVICES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS MULTIPLES DES PERSONNES ÂÎNÉES

Soins de longue durée

L'option de pouvoir demeurer à la résidence jusqu'à la fin de vie tout en ayant des soins adaptés à sa condition est vue très positivement par les personnes rencontrées. Avec l'avancée en âge, les déménagements successifs occasionnent du stress et sont épuisants. Il est sécurisant de savoir que le changement aura lieu à proximité et que les couples pourront se visiter, si l'un ou l'autre a besoin de soins.

La qualité des soins présente aussi une grande importance. Cela se traduit par une approche de respect de la dignité des personnes et la présence d'un personnel compétent, en nombre suffisant.

D'autre part, les gens soulignent la pertinence d'aménager des lieux distincts relatifs aux soins palliatifs, aux problèmes de santé physique et de déficits cognitifs afin de respecter les besoins différents liés à chacun des types de maladie.

Ça, ça m'intéresse! (Un homme)

Pas trop les déménager souvent et transporter ses meubles, ses cadres pour que la personne se reconnaisse. On est plus sécurisée dans ça. (Une femme)

Avec l'augmentation des personnes qui ont l'Alzheimer, on pas l'intention de se retrouver avec des personnes en fin de vie... pas la même réalité. Je ne sais pas s'il pourrait y avoir un endroit de transition, si tu perds la mémoire, pas nécessairement avec des personnes en fin de vie... aussi de permettre au couple de rester dans la même bâtisse, si un des deux a besoin de soins, que ça ne soit pas trop éloigné. Parce que ça ne veut pas dire qu'on aura besoin des mêmes soins au même moment. (Une femme)

Avoir assez de personnel, avoir un bon personnel. (Une femme)

C'est de trouver le personnel adapté à ce milieu. (Une femme)

Services de santé ponctuels ou de convalescence

Le fait d'avoir du personnel sur place peut aussi être facilitant pour que les personnes âgées puissent recevoir des soins de santé du type prise de sang ou vaccination dans leur logement ou sur le site au lieu de se déplacer à l'extérieur, particulièrement pour celles dont la mobilité est réduite. Si l'espace le permet, pouvoir séjourner dans l'unité de soins pour une période de convalescence serait aussi

utile et sécurisant, en plus de favoriser la proximité pour les couples. Des soins d'hygiène pourraient aussi être offerts, en cas de diminution des capacités ponctuelles ou permanentes.

Les frais encourus par ces services seraient assumés par les résidentes et les résidents concernés.

Est-ce qu'on pourrait avoir accès, par exemple, à l'infirmier pour des prises de sang? (Une femme)

Est-ce que ça pourrait aussi des soins d'hygiène par des auxiliaires familiales, si on est plus capable de prendre un bain seul, sous rémunération bien sûr... si on vient d'être opéré? Des besoins plus temporaires. (Une femme)

Qu'il y ait aussi la possibilité de demeurer là, si on a une période de convalescence, après une opération par exemple. (Un homme)

Service de repas

Les gens présents ont accueilli favorablement le fait d'avoir accès à un service de repas sur place, dans un espace commun. La perte d'autonomie, mais aussi « l'usure du temps » font en sorte que les personnes âgées ont souvent moins envie de cuisiner ou moins de capacité pour le faire quotidiennement.

Par contre, il leur apparaît très important de conjuguer la diversité des besoins et l'efficacité organisationnelle. Ainsi, le nombre quotidien de repas pris individuellement à la salle à manger pourrait être ajusté avec souplesse aux besoins des personnes, mais planifier à l'avance de façon à faciliter l'organisation de la cuisine. Donc, les personnes qui le souhaitent pourraient prendre tous leurs repas à la salle à manger, les unes pourraient choisir d'y aller une fois par jour et les autres occasionnellement, à la condition de prévoir un mécanisme simple de planification. Au fil des discussions, un certain consensus s'est dégagé à l'effet de recevoir le menu et de réserver le nombre de repas, une semaine à l'avance.

À titre indicatif, le groupe a été consulté pour connaître leur préférence dans l'éventualité où l'un des repas serait obligatoire. Une majorité préfère le dîner (4); le souper (2); indifférents (3).

Tant que je vais pouvoir, je veux continuer de faire à manger dans mon logement, mais pas tous les repas. (Une femme)

Avoir une salle à manger parce qu'un moment donné le monde qui vont vivre là, ils ne seront plus capables de se faire à manger. (Un homme)

Lorsque les gens ne peuvent plus se faire à manger, il faut qu'il y ait un traiteur ou des cuisiniers sur place. 3 repas par jour, parfois c'est trop. Que les gens puissent choisir le nombre de repas par jour ou que soient offertes plusieurs possibilités. (Une femme)

Moi, je suis tannée de faire à manger. J'en fais plus. J'ai reçu mes enfants pendant plusieurs années, fait que là c'est à eux autres à me recevoir. Plus on avance en âge, moins on mange et moins on a envie de se faire à manger. Ceux qui ont moins de capacité prendront plus de repas. (Une femme)

Soit que les 3 repas sont fournis et tu les prends si tu veux, ou tu achètes des billets au début du mois. Mais, il faut que tu avertisses la cuisine parce que cuisiner pour 30 ou pour 50, ce n'est pas pareil. (Un homme)

Moi, ce que je trouve difficile dans ça, c'est la gestion de tout ça. On ne peut pas attendre à la dernière minute pour réserver nos repas... S'il y avait possibilité que ce soit à la semaine, je pourrais mieux m'organiser et la cuisine pourrait mieux s'organiser. (Une femme)

Autres services liés à l'alimentation

Afin de répondre à des besoins de flexibilité d'horaire et d'approvisionnement ponctuel, quelques personnes ont suggéré d'avoir accès sur place à des denrées de base (pain, beurre, lait, condiments, etc.) et à un coin de repas légers à se préparer soi-même.

Dans les résidences, tout le monde mange à la même heure. On pourrait avoir un coin bistro, un coin café où les gens peuvent aller prendre un café, se faire des toasts ou prendre un muffin, des fruits, au lieu d'aller à la cafétéria. (Une femme)

En lien avec ça, qu'il y ait un petit dépanneur pour ne pas être obligé de sortir... à même la cuisine. (Un homme)

Achat de services généraux

Le moment du déménagement et le souhait de demeurer dans son logement le plus longtemps possible peuvent être facilités par l'achat de services. Certaines de ces tâches pourraient être réalisées, avec rémunération, par le personnel en place ou des gens de l'extérieur.

Avoir quelqu'un qui vient faire le ménage ou faire de petites réparations... Une coiffeuse sur place de temps en temps. (Une femme)

Avoir des noms de personnes qui peuvent nous aider à déménager, des numéros de téléphone... ou de l'aide pour poser les stores et les rideaux. (Un homme)

Co-voiturage et parc automobile commun

Les gens ont mentionné à plusieurs reprises, le souhait de covoiturer, d'utiliser le transport en commun, d'avoir accès à des chauffeurs bénévoles. D'ailleurs, parmi les personnes présentes, certaines ont dit être volontaires pour le faire si un jour elles habitent la résidence. La possibilité de mettre en place un système d'autopartage présente aussi un certain intérêt pour des raisons économiques et écologiques.

C'est intéressant parce que le coût d'achat et d'entretien d'une auto ce n'est pas évident. Intéressant d'avoir accès à des autos communautaires. (Un homme)

Conclusion

Les aspirations et les attentes exprimées par les personnes rencontrées paraissent somme toute réalistes et « raisonnables ». Les personnes sont conscientes des principaux enjeux et défis d'un projet d'habitation où il faudra réussir à concilier vie privée et vie communautaire, liberté et sécurité, stabilité et changement de condition physique, autonomie et maladie ou avancée en âge...

Lorsque la résidence sera habitée, il serait peut-être intéressant de creuser plus avant la dimension de « transition » en lien avec différentes étapes ou moments de vie (entrée à la résidence, moments de perte et de deuil, maladies, convalescence, fin de vie) et voir comment on peut accompagner les multiples changements dans la continuité et la quiétude.

Tableau synthèse

Bien vieillir dans un milieu de vie agréable, respectueux, sécuritaire et communautaire

Aspirations, représentations et besoins

Autonomie, transition, stabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité à la préservation de son autonomie • Anticipation de la dégradation des conditions physiques et cognitives • Lieu de transition • Aspiration à demeurer dans la résidence jusqu'à la fin de vie
Sécurité et accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité = facteur de maintien de la qualité de vie • Accessibilité des lieux (rampe d'accès, ascenseur, barre de soutien, éclairage)
Accueil et intégration	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes d'accueil pour faciliter le passage à un important changement de mode de vie • Soutien à l'intégration pour contrer le sentiment d'insécurité et d'inconfort, pour s'adapter aux nouvelles règles et au nouveau milieu de vie
Vie active au plan personnel et social	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités de vie active intérieure et extérieure pour préserver le plus longtemps possible son autonomie et sa condition physique et cognitive et maintenir un réseau social et d'entraide • Entraide, bon voisinage et participation
Implication	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et organisation des activités pour favoriser la participation et l'implication dans les activités selon les habilités et les capacités de chaque personne • Contribution d'organismes du milieu pour nourrir l'implication, le vivre-ensemble et le partage des connaissances et des intérêts • Mixité de l'implication dans la gestion de l'organisme et dans les processus démocratiques (CA) afin de faire vivre les valeurs et le sens du projet (résidentes et résidentes, religieuses, collectivité) • Participation nourrie par la formation, l'information et la prise en compte de l'opinion des résidentes et des résidents sur les sujets qui les concernent
Participation aux tâches de la résidence	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux tâches quotidiennes en cohérence avec le modèle de résidence communautaire • Prise en compte dans la définition des exigences des capacités et de la condition physique et cognitive de chaque personne
Aménagement des espaces	<ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations environnementales, à proximité d'une rivière • Résidence non-fumeurs • Qualité de confort (climatiseur d'air) • Aménagement intérieur adéquat et de qualité : espace pour déplacement, vie familiale et sociale, rangement, préservation de l'intimité, luminosité de la fenestration, accès extérieur facile (balcons), sonorité du bâtiment, etc. • Équipement du bâtiment adapté aux conditions physiques
Environnement extérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Jardins surélevés, balançoires, lieu de rassemblement et de loisirs • Stationnement avec prises électriques
Offre de services	<ul style="list-style-type: none"> • Espace commun pour les repas (salle à manger) • Planification de l'offre de repas selon les besoins et avec ajustements possibles • Accès à des denrées de base sur place • Accès à des services généraux : ménage, courses, travaux légers, stationnement, etc. • Services de soins dans un espace réservé pour les personnes nécessitant des soins particuliers • Soins ponctuels d'hygiène ou de santé ou de convalescence
Coût du logement	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de personnes à faible revenu par le biais de subvention • Coût du loyer incluant les services de base (électricité, téléphonie, câble)

Données générales sur la population lanauoise âgée de 65 ans et plus

Afin de compléter les informations transmises par les personnes interrogées, il nous semblait pertinent d'inclure des données générales sur la situation des personnes âgées de 65 ans et plus dans Lanaudière. Ces données proviennent de la Direction de santé publique du Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière.

Source

Louise Lemire, agente de planification, de programmation et de recherche, Josée Payette [coll.], technicienne en recherche psychosociale, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction de santé publique Lanaudière. **Quelques Conditions associées à la situation des aînés. Un survol dans Lanaudière.** Présentation réalisée dans le cadre de la Journée régionale d'information sur l'habitation des aînés tenue au Club de golf Montcalm. 24 mai 2019. 20 pages.

La version électronique de ce document est disponible sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au www.cisssl-lanaudiere.gouv.qc.ca sous l'onglet Documentation

Autre référence

PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. **Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière – Recensement 2016.** Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2018.

Sommaire des informations statistiques concernant la population lanauoise âgée de 65 ans et plus

- ✓ En 2018, dans la région Lanaudière, les aînés représentent environ une personne sur cinq, soit un peu moins de 91 600 aînés.
- ✓ Au cours des dix prochaines années, les aînés pourraient connaître une croissance très rapide de leur nombre et atteindre autour de 140 000.
- ✓ D'ici 10 ans, les MRC des Moulins et de Montcalm sont celles qui devraient connaître les plus fortes augmentations de leurs nombres d'aînés.
- ✓ En 2016, un aîné sur quatre vit seul et cette proportion s'accroît avec l'avancée en âge.
- ✓ Le fait de vivre seul est une réalité affectant davantage les femmes, surtout les plus âgées d'entre elles.
- ✓ Environ six aînés de 85 ans et plus sur dix vivent toujours dans un logement privé, que ce soit leur propre maison ou un logement loué.
- ✓ Une plus forte proportion de femmes de 85 ans et plus que d'hommes vivent dans un ménage collectif.
- ✓ La proportion d'aînés vivant dans un logement collectif, comme les résidences pour aînés autonomes ou non, augmente de beaucoup avec l'âge.
- ✓ À 85 ans et plus, plus des deux tiers des aînés lanauois sont toujours propriétaires de leur logement.
- ✓ Le revenu médian après impôt des personnes vivant seules est en dessous de celui des aînés. Il a aussi tendance à se stabiliser avec l'avancée en âge.
- ✓ Le fait de vivre avec un faible revenu est plus répandu parmi les femmes de 65 ans et plus.
- ✓ Le faible revenu est plus fréquent parmi les aînés des deux MRC du sud.
- ✓ Plus de deux aînés sur cinq reçoivent le Supplément de revenu garanti.

POPULATION LANAUDOISE DE 65 ANS ET PLUS

Estimations de populations de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) les plus récentes (2018).

- En 2018, Lanaudière compte 91 560 personnes âgées. Elles représentent près *d'une personne sur cinq* (18 %).
- On recense 52 % de femmes (**47 856**) pour 48 % d'hommes (**43 706**)

Population vivant seule

En 2016, dans Lanaudière, un aîné sur quatre dans Lanaudière vit seul. Ce pourcentage est plus faible dans Lanaudière (25 %) qu'au Québec (30 %). C'est dans la MRC de Joliette que la proportion est la plus élevée de la région (30 %) et dans la MRC des Moulins que la proportion est la plus faible (21 %).

Population vivant seule selon le sexe et l'âge

Dans Lanaudière comme au Québec, le fait de vivre seul touche davantage les femmes : une femme sur trois (32 %) comparativement à un homme sur cinq (19 %).

Le pourcentage de personnes vivant seules a tendance à augmenter avec l'âge, surtout chez les femmes.

Avant 85 ans chez les hommes, le **pourcentage demeure relativement stable se situant à 18 % à 65-74 ans et à 19 % 75-84 ans.**

D'un autre côté, le pourcentage de femmes âgées vivant seules augmente de 27 % à 65-74 ans à 39 % à 75-84 ans, puis à 48 % à 85 ans et plus. Donc, **la moitié des femmes de 85 ans et plus vivent seules** comparativement à seulement 27 % chez les hommes du même âge. Avec la diminution de l'écart de l'espérance de vie des hommes et des femmes, il pourrait y avoir dans l'avenir plus de femmes qui pourraient pouvoir vieillir avec leur partenaire de vie.

LOGEMENT DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS

Propriétaires et locataires

Peu importe le groupe d'âge, le pourcentage d'aînés propriétaires est plus élevé dans Lanaudière qu'au Québec.

La proportion de personnes âgées propriétaires diminue avec l'avancée en âge du principal soutien de ménage.

À l'inverse, le pourcentage d'aînés locataires augmente avec l'âge : **le pourcentage de propriétaires passe de 80 % chez les personnes de 65-74 ans à 76 % pour les personnes de 75-84 ans et à 69 % pour les personnes de 85 ans et plus.**

Toutefois, **à 85 ans et plus, plus des deux tiers des personnes âgées Lanaudoises** sont toujours propriétaires. Ce pourcentage est supérieur à celui du Québec (54 %).

Population vivant en ménages privés

À 65 ans et plus, un **fort pourcentage (91 %)** des Lanaudoises et Lanaudois de 65 ans et plus vivent toujours dans un ménage ou un logement privé.

Cependant à mesure que les personnes âgées avancent en âge et qu'elles voient leurs incapacités augmenter (ou leur santé se dégrader), le pourcentage de personnes âgées vivant en ménage privé diminue.

Il y a encore 59 % des personnes de 85 ans et plus qui vivent à leur domicile, (soit environ 4 750 des aînés Lanaudois de cet âge en 2016). Avec l'amélioration de l'état de santé des aînés, ce nombre va certainement augmenter dans l'avenir

Population en ménage collectif.

Un **ménage collectif** est composé d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un **logement collectif**.

Les **logements collectifs** incluent, entre autres, les **résidences pour personnes âgées** offrant une **surveillance et des soins personnels de minimaux à modérés aux personnes âgées autonomes** pour la plupart des activités quotidiennes. Ils comprennent aussi les communautés religieuses, les pensions et les maisons de chambres, les hôpitaux, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les hôpitaux, , etc.

Près **d'une personne aînée Lanaudoise sur douze (8,6 %)** vit dans un **logement collectif**. C'est une proportion un peu plus faible que celle enregistrée au Québec (**10 %**).

Cette proportion est presque deux fois plus élevée **chez les femmes (11 %) que chez les hommes (5,7 %)**.

Le pourcentage de personnes vivant en logement collectif augmente avec l'avancée en âge, **passant de 2 % pour les personnes de 65-74 ans à 12 % chez les 75-84 ans et à 41 % pour les 85 ans et plus.**

À 85 ans et plus, près la moitié (46 %) des femmes comparativement à un peu moins du tiers des hommes (31 %) vivent dans un logement collectif.

Population vivant en résidence pour personnes âgées autonomes ou non

Les données concernent les résidences privées ou publiques pour personnes âgées où sont offerts de la surveillance, des services de soutien et d'aide à la vie autonome ou encore des services infirmiers à des aînés dont la santé fonctionnelle est compromise comme les ressources intermédiaires (de 1 à 3 heures de soins par jour) ou les CHSLD.

4 % des aînés Lanaudois et québécois vivent dans une résidence intermédiaire (RI).

Plus d'une personne aînée Lanaudoise sur cinq de 85 ans et plus (**22 %**) vit dans ce type de résidence, soit un pourcentage plus élevé qu'au Québec (**19 %**).

REVENU DES LANAUDOISES ET LANAUDOIS DE 65 ANS ET PLUS

Revenu médian après impôt des personnes de 65 ans et plus (voir note 1, page 19)

Le revenu médian des aînés québécois est de **24 539 \$**. **Malheureusement, la donnée n'est pas disponible pour Lanaudière.**

En 2015, par exemple, **la moitié des aînés de la MRC de L'Assomption ont un revenu inférieur à 25 886 \$ tandis que l'autre moitié a un revenu supérieur à ce montant.** Les aînés des deux MRC du sud de Lanaudière obtiennent les revenus médians les plus élevés de Lanaudière, ces derniers se situant à 25 886 \$ pour ceux de la MRC de L'Assomption et de 24 617 \$ pour ceux de la MRC des Moulins. Les plus faibles sont dans les MRC de D'Autray (21 883 \$) et de Matawinie (21 913 \$).

Peu importe la MRC, le **revenu médian des femmes est toujours plus faible que celui des hommes.**

Seuil de faible revenu (SFR) après impôt (voir note 2, page 19)

Dans la région Lanaudière, un aîné Lanaudois sur vingt (5,3 %) vit sous le SFR après impôt.

En 2015, en milieu rural, ce seuil varie de 13 335 \$ pour une personne à 16 230 \$ pour un couple.

Dans une petite ville de moins de 30 000 habitants comme Joliette ou Notre-Dame-des-Prairies, ce même montant varie de 15 261 \$ pour une personne à 18 576 \$ pour un couple.

Pour une ville comme Terrebonne (entre 100 000 et 500 000 personnes), ce même montant s'établit à 17 240 \$ pour une personne et à 20 982 \$ pour un couple.

Le pourcentage de faible revenu **est beaucoup plus élevé** pour les aînés des deux MRC du sud de Lanaudière, **en particulier chez les femmes** :

MRC des Moulins : 10 % pour les femmes comparativement 4,9 % pour les hommes

MRC de L'Assomption : 7,7 % pour les femmes comparativement 3,5 % pour les hommes

Facteurs explicatifs :

- **Coût plus élevé du logement dans le sud de Lanaudière** (par exemple, dans la MRC des Moulins, le coût médian du logement des propriétaires est de 1 248 \$ et de 816 \$ pour les locataires. En comparaison, pour la MRC de Matawinie, les mêmes coûts sont de 672 \$ pour les propriétaires et de 646 \$ pour les locataires.
- **Revenu un peu trop élevé pour être admissible au Supplément de revenu garanti (SRG), mais revenu néanmoins en dessous du seuil de faible revenu (SFR).**

Seuil de faible revenu après impôt

Dans Lanaudière, **la situation de faible revenu des personnes aînées est plus favorable** que celle des aînés du Québec.

Peu importe le groupe d'âge, **au moins deux fois plus de Lanaudoises, en proportion, que de Lanaudois vivent sous le seuil de faible revenu.**

À 75-84 ans, les écarts sont très marqués puisque les pourcentages de femmes (6,1 %) de cet âge sous le SFR est presque 4 fois plus important que celui des Lanaudois (1,6 %). Cet écart est plus marqué qu'au Québec pour le même groupe d'âge.

Supplément de revenu garanti (SRG) (Voir note 3, page 19)

Dans Lanaudière, en 2017, **deux aînés sur cinq (41 %) reçoivent le SRG**, ce qui représente **35 620 prestataires**. Ce pourcentage est similaire à celui du Québec (**41 %**).

Depuis 2001, avec l'amélioration des conditions de revenu des retraités, le pourcentage de prestataires dans Lanaudière est passé de 51 % à 41 %.

Malgré cette diminution généralisée, de fortes disparités séparent les personnes aînées des MRC du nord de Lanaudière de celles du Sud. Par exemple, en 2001, 54 % des aînés du nord recevaient le SRG comparativement à 44 % pour le Sud. En 2017, les 47 % des aînés du nord reçoivent le SRG comparativement à 35 % dans le sud. Les pourcentages les plus élevés de prestataires en 2017 : MRC de Montcalm (51 %) et de D'Autray (50 %).

LEXIQUE

Note 1 : Revenu médian après impôt : Le revenu médian après impôt est le montant qui départage en deux parties égales la distribution du revenu après impôt des particuliers.

Note 2 : Seuil de faible revenu après impôt : Le seuil de faible revenu (SFR) est un indicateur qui mesure de la situation relative des personnes par rapport au niveau de vie de l'ensemble d'une population de référence. Cet indicateur estime la part de la population qui pourrait présenter davantage de difficultés économiques que la moyenne canadienne.

Un SFR correspond à un **montant d'argent** « en deçà duquel une personne est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme le logement, la nourriture et l'habillement que la moyenne au Canada ».

Statistique Canada recommande d'utiliser les seuils de faible revenu **après impôt** parce qu'ils rendent compte de l'incidence totale de la redistribution du revenu découlant **des systèmes fiscaux et de transferts des gouvernements** du Canada et du Québec.

Note 3 : Supplément de revenu garanti : Ce programme **vient garantir un revenu de base minimal aux aînés canadiens**. Sans ce programme, un nombre appréciable d'aînés vivraient une situation de pauvreté. Pour être admissible aux prestations de Supplément de revenu garanti (SRG), il y a quelques critères à respecter.

- Il faut tout d'abord avoir un revenu suffisamment faible pour recevoir le **montant maximal** de la *Pension de la sécurité de la vieillesse* (PSV). En 2019, ce montant atteint 601,45 \$ peu importe l'état matrimonial et si le revenu n'excède pas 125 696 \$. **Ce montant sera ajusté en fonction du revenu de la personne et de son état matrimonial.**
- Le montant du SRG est établi en fonction du revenu de la personne seule ou du couple au cours de l'année précédente.
- Si le revenu de l'année précédente n'excède pas 18 240 \$ pour une personne vivant seule ou de 24 096 \$ pour un couple, cette personne seule ou ce couple pourra être admissible pour le Supplément de revenu garanti. Le montant reçu variera en fonction du revenu. **La prestation maximale du SRG diminue à mesure que le revenu de la personne seule ou du couple augmente.**



Projet de relocalisation des communautés des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie et des Moniales Bénédictines.

Le 16 janvier 2019 à 13 h 30

À la Maison Amélie-Fristel

GRILLE D'ENTREVUE AVEC DES PERSONNES AÎNÉES

Objectif : Connaître leur point de vue sur différents aspects reliés à la réalisation d'un projet de résidence communautaire

Ouverture de la rencontre par Hectorine Boudreau, responsable de la région Québec-Acadie pour la Congrégation des Sœurs des saints Cœurs de Jésus et de Marie

DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ VOUS IRIEZ HABITER DANS UNE RÉSIDENCE COMMUNAUTAIRE

1. Quelles seraient vos attentes et vos préférences de manière générale ?

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

2. Comment voyez-vous votre espace personnel ?

- La grandeur, le nombre de pièces (Studio)
- L'aménagement (fenêtres, balcon, chauffage, accès à l'extérieur, etc.)
- L'environnement (bruit)
- L'accès (individuel, commun)
- La préservation de l'intimité
- Autres

3. Comment voyez-vous les espaces communs ?

À l'intérieur

- Salles communes : petites ou grandes; à quelle utilité ?
- Salle à manger
- Corridors
- Le nombre d'étages
- La sécurité
- Autres

À l'extérieur (la superficie du terrain offre des possibilités diverses)

- Aires de repos ou d'activités
- Stationnement
- Autres

LES SERVICES

- 4. Quels devraient être les services offerts ou disponibles ?**
 - Repas
 - Entretien
 - Autres
- 5. Quelles seraient vos attentes quant à la section des soins de longue durée ?**
- 6. Quel est votre point de vue quant aux coûts du logement et des services ?**

LE VOISINAGE ET LES VISITEURS

- 7. Est-ce que des aménagements seraient utiles concernant la réception de vos visiteurs [enfants, petits-enfants, autres] ?**
- 8. Comment verriez-vous le fait de vivre avec des religieuses ? À proximité d'un CPE ? Dans un lieu ouvert sur des activités publiques en bordure de la rivière ?**
- 9. Cette résidence est prévue comme étant un milieu de vie communautaire. Est-ce que c'est un élément important pour vous? Quelles seraient vos suggestions quant la vie communautaire, les activités permettant de mettre de la vie, de demeurer actif et de créer des liens entre les résident.e.s ?**

GESTION DE LA RÉSIDENCE

- 10. Quels types de participation les résident.e.s pourraient avoir dans la réussite de la vie communautaire ? Dans la gestion de l'organisme sans but lucratif ?**
- 11. Aimerez-vous partager d'autres commentaires ?**

Merci de votre participation

ANNEXE 2

Compilation des informations concernant les personnes présentes à l'entrevue

Objet du profil :

Ce questionnaire vise à connaître certaines caractéristiques des personnes qui ont accepté de participer à l'entrevue.

1. Sexe
 - 6 femmes
 - 3 hommes

2. Vous vivez actuellement
 - 4 personnes vivant seules
 - 5 personnes vivant en couple

3. Vous vous situez dans quel groupe d'âge ?
 - Moins de 55 ans : aucune personne
 - Entre 56 et 65 ans : 2 personnes
 - Entre 66 et 75 ans : 5 personnes
 - Entre 76 et 85 ans : 2 personnes
 - 86 ans et plus : aucune personne

4. Votre lieu de résidence est situé
 - Dans le grand Joliette : 3 personnes
 - À l'extérieur de Joliette : 6 personnes

5. Est-ce que vous êtes
 - Propriétaire : 6 personnes
 - Locataire : 3 personnes

6. Dans combien d'années approximativement, vous pourriez avoir envie d'aller habiter dans une résidence pour personnes âgées privée ou communautaire ?
 - Immédiatement : 2 personnes
 - Dans 2 ans : 2 personnes
 - Dans 5 ans : 3 personnes
 - Lorsque j'aurai des problèmes de santé : 1 personne
 - Pas de réponse : 1 personne

Le Centre de recherche sociale appliquée CRSA






Le CRSA est un organisme autonome (OBNL) dédié à la recherche, l'accompagnement, la formation, l'évaluation, le transfert des connaissances. Il s'intéresse à l'analyse et les transformations des pratiques d'intervention sociales dans les domaines suivants : travail social, intervention collective, développement social, le développement des communautés, le développement communautaire. Il œuvre tant avec les milieux communautaires et des femmes, institutionnels (publics et parapublics) que municipaux.

Le CRSA s'appuie sur des valeurs de collaboration et de participation et la reconnaissance de multiples sources de savoirs (théoriques, expérientielles et d'action). Il travaille à faire en sorte que les organisations avec lesquelles il s'associe soient parties prenantes de leur processus de réflexion, recherche-action ou d'évaluation et que les résultats de ces processus deviennent des outils de développement pour les organisations ou les communautés. Nous préconisons une approche participative faisant en sorte que les milieux soient les principaux acteurs des processus.

La valorisation des pratiques du terrain, le croisement des savoirs, la promotion du transfert de connaissances, la formation en continu (en cours d'action), le soutien à l'intégration de nouvelles pratiques par la continuité des liens que nous entretenons avec les organisations qui requièrent nos services, sont les stratégies que nous privilégions.

L'accompagnement comme pratique professionnelle facilite l'actualisation de nos valeurs et de notre approche. Plusieurs organisations, dans une perspective d'autodétermination, souhaitent réaliser elles-mêmes des projets qui requièrent des processus méthodologiques d'analyse de besoins, d'analyse de pratiques ou autres types de processus qui impliquent des composantes de la recherche. Le recours à l'accompagnement favorise une distance critique nécessaire lorsqu'il s'agit de poser un regard critique sur ses propres pratiques tout en y restant maître d'œuvre.

Valeurs portées par le CRSA

-  Changement social et empowerment individuel et collectif;
-  Respect des points de vue et protection de la dignité des personnes;
-  Respect de la culture des organisations avec lesquelles le CRSA collabore;
-  Valorisation des savoirs partagés par les personnes et les organisations concernées;
-  Démocratie, engagement en faveur de l'équité entre les différents groupes sociaux.